



réforme des retraites Macron

C'EST CHAUD !

la réforme des retraites :
un enjeu de société

réunion publique

avec

Catherine Perret
dirigeante nationale de la CGT

JEUDI 14 NOVEMBRE
18 heures
salle des syndicats
BREST

(face à l'Harteloire)





Le système de retraite Macron par points est injuste !

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salarié.e.s en accélérant la baisse de leurs pensions et en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière.

La mise en place de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire 65 ans. Une ou un retraité.e partant à l'âge légal de 62 ans, même avec une carrière complète (43 ans) verra sa pension amputée d'une décote de 10%.

C'est la fin de notre système de retraite calculé en trimestres et des mécanismes de solidarité.

La CGT appelle tous les salarié.e.s, retraité.e.s et privé.e.s d'emploi à se mobiliser pour obliger le gouvernement à renoncer à son projet de réforme et gagner une retraite à 60 ans sans décote et avec un minimum de pension à 1 200 euros nets mensuels.

Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses !

La CGT exige des réponses immédiates sur des questions essentielles que le gouvernement se garde bien d'aborder :

- **la mise en œuvre d'une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les hommes**, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, à qualification égale, de 20 % en moyenne. Cette décision permettrait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les ressources des différents régimes de retraite existants;
- **la validation de trois années d'études au moins**, de formation initiale ou continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans.
- **le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite** : moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis dix ans. **La CGT propose de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle** favorisant le maintien et le retour au travail entre 55 et 60 ans;
- **la CGT exige la reconnaissance de la pénibilité au travail**, avec l'aménagement des fins de carrière et le droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles.
- **la CGT exige le maintien des régimes spéciaux.**

toutes les infos sur les retraites
sur le site de la cgt :
<https://www.cgt.fr/terms/retraite>



réunion publique
jeudi 14 novembre 2019
18 heures
salle des syndicats
BREST
(face à l'Harteloire)